



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.04.2008

L'an deux mille huit et le vingt huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Mme ESPIE, THUEL.

Absents: Mr BALOUP (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU (excusée), Mr LE ROCH (excusé).

N° 08/108

Secrétaire : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bertrand

C.L.A.S.

Pour être en cohérence avec les actions de soutien à la parentalité, le Centre Social et Culturel a initié une action d'accompagnement à la scolarité. La structure a reçu l'habilitation C.L.A.S. (Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité).

La Caisse d'Allocations Familiales du Tarn subventionne cette action. A cet effet, une convention sera établie entre la C.A.F. et le Centre Social et Culturel.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Centre Social et Culturel à gérer l'action habilitée C.L.A.S.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,